



## FORMATION

Université de Lausanne, Canton de Vaud, Suisse, 2013 Master of law (MLaw) (*magna cum laude*), *Mentions droit international et comparé, droit du contentieux.*

UNI Bern - Neuchâtel - Fribourg - Certificate of Advanced Studies CAS en droit des migrations, 2017.

## ADMISSIONS ET AFFILIATIONS

**Avocat** de la République et du Canton du Tessin, Suisse, enregistrée au registre des avocats du canton du Tessin, Suisse et Membre de l'*Ordre des avocats du Canton du Tessin*

Membre de la *Fédération Suisse des Avocats* (SAV-FSA), Berne

Membre de l'*Euro-American Lawyers Group* (EALG)

## Courte biographie

Depuis 2019, l'avvocato (avocate) Alix Manconi collabore avec l'étude d'avocats *Studio Legale e Notarile Niccolò Salvioni*. Elle travaillait auparavant dans le siège tessinois d'une étude d'avocats romand.

Dans l'exercice de sa profession, l'avv. Alix Manconi a été confrontée avec plusieurs affaires de droit des étrangers ayant des liens avec les divers secteurs de l'administration.

Elle a aussi acquis de l'expérience dans le domaine du droit pénal, tant au niveau cantonal que fédéral.

La vocation de l'étude de Locarno à traiter des questions avec des liens juridictionnelles extra-cantoniales et étrangers a conduit l'avv. Alix Manconi à se joindre à l'équipe, en travaillant de manière professionnelle en plus de l'italien, en français et en anglais, avec une connaissance élémentaire de l'allemand et de l'espagnol.

Les voyages extra-professionnels et les expériences professionnelles offertes par l'avv. Alix Manconi lui permettent d'entretenir des contacts, des échanges et des collaborations avec des professionnels de grande qualité, non seulement au Tessin, en Italie voisine, au Canada, mais aussi dans des réalités juridiques, politiques, économiques et culturelles très différentes de celles connues en Europe.

## Expériences spécifiques:

**Droit civil** Droit des successions, droits réels, Droit des Contrats, Droit du mariage, du concubinage et du divorce; droit de la filiation; droit des personnes; droit des associations et des fondations; droit de la protection du mineur e de l'adulte.

**Droit administratif** Droit administratif général de la Confédération et du Canton Tessin; Droit des étrangers, Droit de l'immigration; Droit de l'asile; Droit constitutionnel; Convention européenne des droits de l'homme (CEDH); Droit de l'environnement; droit de la construction et de la planification.

**Droit pénal** Droit pénal et droit pénal économique en procédures pénales de la Confédération et cantonales; droit pénal international; entraide judiciaire internationale en droit pénal; recherche et recouvrement des biens volés.